MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Rénovation de l'école maternelle du Woerthel - Phase 2

REGLEMENT DE CONSULTATION

MAIRIE DE LA WANTZENAU
11-13, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU
Tél. **03 88 59 22 59**
Site internet **www.la-wantzenau.fr**

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA CONSULTATION 3
2. MODE DE PASSATION 3
3. CONDITIONS GENERALES ET PLANNING 3
4. JUGEMENT DES OFFRES 3
5. COMPOSITION DU DOSSIER 4
6. REMISE DES OFFRES 4
7. RENSEIGNEMENTS 6

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation intérieure complète de l'école maternelle du Woerthel à LA WANTZENAU.

L'école date de 1966. Après une première étape de réhabilitation thermique menée en juillet et août 2017, il est à présent nécessaire d'intervenir à l'intérieur des locaux afin d'améliorer le cadre d'évolution des élèves et des équipes d'enseignement.

Les besoins ont été exprimés selon le cahier des charges joint.

2. MODE DE PASSATION

Le marché de maîtrise d'œuvre est passé selon la Procédure Adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

3. CONDITIONS GENERALES ET PLANNING

Voir le Cahier des Charges.

4. JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres se fera au regard des critères suivants :

1. Valeur économique de l'offre	40 %
2. Compétences techniques (évaluées par rapport à la note méthodologique)	30 %
3. Références techniques dans les domaines similaires au projet	20 %
4. Moyens humains et matériels	10 %.

5. COMPOSITION DU DOSSIER

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

1. déclaration sur l'honneur ou DC 1 ;
2. document DC 2 ;
3. document DC 4 en cas de déclaration de sous-traitance ;
4. les renseignements, attestations et déclarations fiscales et sociales visés à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;
5. un dossier présentant les références, compétences et capacités du candidat dans des domaines similaires à l'ouvrage à rénover ;
6. le règlement de consultation dûment signé
7. le Cahier des Charges, à compléter, dater et signer.
8. le CCAP, à compléter, dater et signer.
9. l'acte d'engagement à compléter, dater et signer.
10. la note méthodologique rédiger par le candidat.

En sus, les pièces suivantes :

11. attestations d'assurances en cours de validité
12. déclaration indiquant les moyens dont le prestataire dispose pour l'exécution des services ;
13. indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ;
14. 13. certificats de qualifications professionnelles correspondant aux qualifications
15. professionnelles requises ;

6. REMISE DES OFFRES

L'offre est à remettre sur support papier ou à adresser par voie électronique.

Les offres des candidats seront exprimées en Euro et entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

Les candidats transmettent leur offre au plus tard pour le **lundi 04 septembre 2017 à 12h00** sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Marché de Maîtrise d'œuvre – rénovation de l'école maternelle du Woerthel – Phase 2 à LA WANTZENAU

NE PAS OUVRIR

Le pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

MAIRIE DE LA WANTZENAU
11-13, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu. Il sera renvoyé à son auteur.

Le dossier remis par le candidat par voie électronique le sera obligatoirement à l'adresse info@la-wantzenau.fr et sera présenté sous la forme d'un fichier, dans des formats et versions de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation, tels qu'ils ont été téléchargés depuis la plate-forme (les formats utilisés devront être compatibles avec Office XP).

7. RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront prendre contact avec :

MAIRIE DE LA WANTZENAU
Madame Olivia RIEDINGER
Directrice Générale des Services
Mail : info@la-wantzenau.fr
11-13, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 59 22 59

Fait à La Wantzenau, le 21 juillet 2017

Patrick DEPYL, Maire.

Signature du candidat, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »